Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 022-212202568-20260928-20260923DELIB07-DE

Département des Côtes-d'Armor

Commune de

Quemper Guézennec

22260 Quemper-Guézennec

Tél. 02 96 95 62 62
E-mail : mairie.quemper-guezennec@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPER-GUEZENNEC

EN DATE DU 23 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois septembre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

Membres en exercice : 15
Etaient Présents : Gilbert LE VAILLANT, Serge LE GOFF, Marie-Yvonne GELARD, Jean-Paul LE CALVEZ, Thierry ROGER, Carole LAURENT, Damien LEVEQUE, Florence GOD, Séverine JEANDEL, Hélène PLASSART, Thomas BOUSSOUGANT, Florian ROUAULT, Christelle JOLY, Mélanie LANGELLA,

Absents : Alain BOIN,

Secrétaire de séance : Carole LAURENT,

Le SOVEDESO – PLANCHERS BETON

Monsieur le Maire précise qu'un nouveau devis de la SAS LE COQ s'est ajouté aux 3 précédents devis, ce devis concerne une modification des ouvertures et la dépose de menuiseries extérieures.

Monsieur le Maire présente, à cet effet, une facture de la SAS LE COQ pour un montant de 13 724,41 €uros TTC. Il rappelle que le paiement des factures se fait par acompte sur l'ensemble des devis signés depuis le début des travaux.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à mandater la facture d'un montant de 13 724,41 €uros TTC.

Fait et délibéré, le 23 septembre 2026

Le Maire

Gilbert LE VAILLANT,

MAIRIE de QUEMPER-GUEZENNEC (Côtes-d'Armor)

la Secrétaire de séance,

Carole LAURENT,